



**« AMELIORATION DES PRATIQUES  
ET DE L'INFORMATION MEDICALES  
DES PAYS DE LOIRE »  
APIMED-PL  
13 Rue de la Loire  
Parc de la Gibraye Bât C  
44230 – SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE  
=====**

**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013**

**RAPPORT  
du Commissaire aux Comptes**

**CABINET BONRAISIN GUIBAL** SAS au capital de 100 000 € - RCS NANTES 341 781 334  
*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire  
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Rennes*

73 rue Chanteclerc - 44300 NANTES - Tél. 02 40 40 58 58  
50 Place Foch - 44150 ANCENIS - Tél. 02 40 83 05 98

[www.figura-expert.fr](http://www.figura-expert.fr)

**APIMED-PL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « APIMED-PL » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit

consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil.

Fait à NANTES  
Le 10 mars 2014

**SAS CABINET BONRAISIN GUIBAL**  
**Géraud FERRANDIER**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

# Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>					
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	2 250		2 250		2 250
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	128 843		128 843	144 389	- 15 546
Charges constatées d'avance				416	- 416
<b>TOTAL (II)</b>	<b>131 093</b>		<b>131 093</b>	<b>144 805</b>	<b>- 13 712</b>
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>131 093</b>		<b>131 093</b>	<b>144 805</b>	<b>- 13 712</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
<b>Fonds propres</b>			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice			
<b>Autres fonds associatifs</b>			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Fonds dédiés</b>			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	5 694	5 388	306
Autres	125 399	139 417	- 14 018
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>131 093</b>	<b>144 805</b>	<b>- 13 712</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>131 093</b>	<b>144 805</b>	<b>- 13 712</b>

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
<b>Montants nets produits d'expl.</b>						
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			368 860	368 860		0,00
Cotisations				0		
Autres produits						
Reprise de provisions						
Transfert de charges			39 650	26 700	12 950	48,50
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>						
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	6 000	9 509	- 3 509	-36,90
Services extérieurs	416	394	22	5,58
Autres services extérieurs	322 889	310 704	12 185	3,92
Impôts, taxes et versements assimilés	146	216	- 70	-32,41
Salaires et traitements	32 690	32 893	- 203	-0,62
Charges sociales	12 281	12 376	- 95	-0,77
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	6	3	3	100,00
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>374 428</b>	<b>366 096</b>	<b>8 332</b>	<b>2,28</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	34 082	29 465	4 617	15,67
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>34 082</b>	<b>29 465</b>	<b>4 617</b>	<b>15,67</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>408 510</b>	<b>395 560</b>	<b>12 950</b>	<b>3,27</b>

**ANNEXE**

## Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 131 093,08 E.

Le résultat net comptable est de 0,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/01/2014.

## Principes comptables généraux

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisés par le CRC.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement CRC n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement CRC n°99-01.

Les conventions générales comptables ont donc été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Règles et méthodes comptables

### Dettes et créances d'exploitation

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Autres informations

Dans le cadre de la convention de partenariat du 12/02/2009, les dépenses relatives aux frais de personnel du médecin coordinateur sont refacturées à l'URPS-ML pour 50% du montant des dépenses engagées.

Cette refacturation est affichée au poste « transfert de charges de personnel » dans les comptes de l'association.

APIMED-PL devra rembourser l'URPS-ML pour la prise en charge de ces dépenses.

De la même façon, l'URPS-ML met à disposition de l'association une secrétaire comptable à temps partiel et refacture divers frais nécessaires au fonctionnement d'APIMED-PL (photocopies, télécom...), suivant la convention passée entre les deux structures.

Les frais de personnel sont enregistrés au poste « personnel extérieur » dans les comptes de l'association.

Les autres frais sont enregistrés aux postes de charges concernés.

## Notes sur le bilan actif

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	2 250	2 250	
<b>TOTAL</b>	<b>2 250</b>	<b>2 250</b>	

## Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 694	5 694		
Dettes fiscales et sociales	9 649	9 649		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	115 750	115 750		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>131 093</b>	<b>131 093</b>		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	5 593
Dettes fiscales et sociales	4 954
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>10 547</b>